



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Négociations interprofessionnelles sur le partage de la valeur : toujours rien sur les salaires !

Se tenait, ce matin, la huitième réunion de négociation sur le partage de la valeur ajoutée. Alors même que l'échéance approche à grand pas, le patronat refuse toujours de discuter de la question des salaires, ce que la CGT n'a pas été la seule à rappeler !

Pourtant, les organisations patronales, Medef en tête, considèrent que le processus est suffisamment avancé, pour supprimer la prochaine réunion paritaire du 20 janvier. Celle-ci serait remplacée par des réunions bilatérales avec les organisations syndicales qui le souhaitent... mais qui n'auront de bilatérales que le nom puisque les organisations patronales seront toutes les trois présentes.

Ce matin, les patrons ont donc joué une partition bien connue, mêlant écran de fumée thématique et embourbement technique, en tentant d'amener les organisations syndicales au plus loin des préoccupations quotidiennes des Français.es pour lesquels.es l'inflation à 6,2% rend, chaque jour, plus difficile de joindre les deux bouts.

Là où nous voulons parler salaires, pouvoir d'achat et reconnaissance des qualifications, ils répondent intéressement/participation, actionnariat salarié et exonération des cotisations sociales et fiscales pour les entreprises ! C'est là tout le sens du document remis en séance aujourd'hui et discuté dans la foulée (est-ce bien sérieux ?) qui pourrait bien résumer à lui seul les éléments concrets que le patronat entend apporter à cette négociation ; pas grand-chose en somme, avec cette douce ritournelle qu'entre rien et rien...

Du point de vue du contenu, toutes les propositions patronales font la part belle à la défiscalisation et à une baisse toujours plus forte des cotisations qui, comme nous ne cessons de le rappeler, financent la protection sociale.

Pire encore, sous couvert de simplifier et de généraliser les dispositifs, le patronat propose la suppression pure et simple d'un certain nombre de contrôles en place, destinés à protéger les salariés, comme sur la conformité des accords d'intéressement par exemple. Bref, le détricotage continue.

De manière encore plus pernicieuse, le Medef fait mine de reprendre à son compte la proposition syndicale d'inclure les salariés des sous-traitants dans les accords d'intéressement des donneurs d'ordres (une évidence !) en remplaçant cela par la possibilité d'introduire encore plus d'inégalité entre les salariés d'une même entreprise, grâce à l'intéressement de projet. L'objectif est clair : diviser toujours plus les salariés entre eux, pour mieux régner.

Nous ne pouvons que rappeler l'urgence de la situation et exhorter, une nouvelle fois, le patronat à prendre ses responsabilités.

Il n'y a qu'en augmentant réellement les salaires qu'il sera possible de lutter contre l'inflation. En ce sens, la CGT continuera à faire valoir le Smic à 2000 euros bruts, l'échelle mobile des salaires et le rétablissement des cotisations sociales.

Augmenter les salaires est le meilleur moyen de financer notre protection sociale ; une augmentation des salaires de 5% qui dégagerait 9,5 milliards d'euros de cotisations retraites supplémentaires !

Dans le climat social actuel, se refuser à négocier sur les salaires au niveau interprofessionnel, c'est garantir un déferlement de conflits sociaux dans toutes les entreprises françaises.

La CGT appelle l'ensemble des salariés à faire du 19 janvier une journée de grèves et de manifestations massives pour forcer gouvernement et patronat à renoncer à leur réforme des retraites et à augmenter les salaires !

Montreuil, le 13 janvier 2023